

Comité Scientifique des IREM

Séance du 26 mars 2010

Relevé de conclusions

Ce relevé, effectué par Jean-Pierre Raoult, n'engage que son auteur. Un procès-verbal de cette réunion, précisant des interventions de participants, sera diffusé dans les IREM après son adoption par le comité scientifique lors de sa prochaine réunion (11 juin 2010).

1. Procès-verbal de la séance du 11 décembre 2009

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité¹.

2. Contenu de la prochaine réunion du Comité Scientifique : Vendredi 11 juin 2010 à Paris

Information sur les travaux IREM liés aux modifications de programmes déjà intervenues en Probabilités et Statistique (en troisième en 2008 et en seconde en 2009), réflexion dans la perspective de nouveaux programmes (mis en application en première en 2011 et en terminale en 2012) et discussion sur le thème "statistique et citoyenneté".

J.P Raoult est chargé d'adresser des invitations, en particulier à la CII "Statistique et Probabilités" et au groupe "Statistique et citoyenneté" de l'IREM de Paris-Nord.

3. Formation des maîtres

Le comité scientifique constate que, malgré les nombreuses protestations émises depuis l'été 2008, le nouveau régime de formation des maîtres ("masterisation") est maintenant en train de se mettre en place. **Il décide de faire un point sur cette mise en place lors de sa réunion du 11 juin.**

4. Module MPS (Méthodes et Pratiques Scientifiques) en classe de seconde (créé à la rentrée 2010)

Le CS espère que se concrétisera l'annonce, faite courant mars par l'Inspection Générale de Mathématiques, selon laquelle les thèmes de MPS ne se limiteront pas à ceux (au nombre de six) figurant dans la version initiale mais que sera ouverte la possibilité d'un "thème libre" au choix des enseignants. Il appuie l'initiative de l'ADIREM qui a lancé auprès des directeurs d'IREM et responsables de CII un appel à rassembler des matériaux issus de leurs travaux et pouvant être utiles au titre de ce module d'exploration.

1. Il a été placé dans la rubrique du CS sur le site internet "Le portail des IREM" : <http://www.univ-irem.fr/spip.php?article364>

Dans l'attente de la sortie du texte régissant ce module², on peut semble-t-il prévoir que dans les équipes d'enseignants animant les modules MPS ne soient pas nécessairement rassemblées à chaque fois toutes les disciplines scientifiques. **Le CS souhaite que les enseignants de mathématiques choisissent d'être largement présents au sein de ces équipes ; ceci lui semble en effet important pour donner aux jeunes une vision exacte du rôle des mathématiques dans la science et dans la société.**

5. Filles et garçons face à l'enseignement des mathématiques

Ce débat (voir détails dans le procès-verbal qui sera rédigé pour cette séance), mené avec Véronique Chauveau, de l'association *Femmes et Mathématiques*, n'était pas en soi de nature à déboucher sur des conclusions explicites à l'intention des IREM, dont les acteurs (universitaires impliqués dans les IREM et enseignants participants aux groupes de travail) constituent d'ailleurs un milieu plutôt plus "féminisé" que bien d'autres dans l'université française.

Le CS constate cependant que l'analyse des réticences qu'éprouvent souvent les filles face à une science à l'image encore "masculine" gagnerait à être encore approfondie et que les IREM peuvent y jouer un rôle. **De nombreux outils sont déjà rassemblés, en particulier par *Femmes et Mathématiques* pour lutter contre ces réticences et les IREM peuvent contribuer à leur diffusion : voir ci-attachés les deux fichiers fournis par Véronique Chauveau :**

"V Chauveau - intervention au CS des IREM (26 mars 2010).pdf"

"V Chauveau - Une équation impossible.pdf" contient un diaporama intitulé : *Femmes et mathématiques : une équation impossible*

2. Texte paru au B.O. du 29 avril 2010 :
<http://www.education.gouv.fr :8015/cid51328/mene1007265a.html>
confirmant les hypothèses émises dans le présent relevé de conclusions.